

Laurent VASTEL



Ensemble, continuons à aimer notre ville

Retrouvez – nous sur : fontenay-demain.fr

[Instagram](#) [Twitter](#) [Facebook](#)

fontenayauxrosesdemain@gmail.com

A notre permanence de campagne : 105 rue Boudcaut

Depuis six ans, j'ai animé une équipe plurielle composée de 4 listes différentes au premier tour des municipales de 2014. En dehors de la liste dite « associative » qui a fait le choix de trahir les engagements d'union pris devant les Fontenaisiens et n'a jamais joué le jeu, les trois autres listes ont travaillé ensemble avec efficacité, malgré des convictions politiques parfois différentes. Ce caractère pluriel a même souvent constitué une force et enrichi nos débats. Nous avons avancé de façon concrète sur bien des dossiers comme l'illustre **ce tract bilan n°2**.

En 2020, c'est une équipe fidèle à ce principe de diversité politique que j'aurai l'honneur de conduire pour solliciter vos suffrages. Les femmes et les hommes qui se rassemblent autour de moi, qu'ils soient de droite ou de gauche, se donnent pour seul objectif de travailler au service de leur ville, sans renier leurs convictions et en respectant celles des autres.


Nous devons faire face à de grands défis : la rénovation de l'habitat délabré et insalubre, particulièrement présent dans notre ville, la redynamisation commerciale du centre-ville, la fin de la rénovation de nos équipements sportifs, de nos écoles et de nos crèches, la modernisation de notre service public.

Avancer concrètement sur ces dossiers complexes nécessite volonté politique, rigueur et humilité. Si notre bilan est significatif, il reste beaucoup à réaliser pour que Fontenay-aux-Roses soit plus encore la ville où il fait bon vivre. Nous le ferons avec la même volonté de concertation qui a constitué notre marque de fabrique depuis 2014.

Contribuez avec nous au projet 2020-2026 pour notre ville : rejoignez-nous !

À bientôt dans Fontenay-aux-Roses.


Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé à Fontenay-aux-Roses.



Ensemble, continuons à aimer notre ville

Fontenay D E M A I N

Tract n° 2 fontenay-demain.fr



SCAN ME

Parce qu'un bilan doit toujours reposer sur les faits, voici la suite des mesures qui ont relancé **une dynamique pour notre ville**. Retrouvez notre bilan complet sur le site fontenay-demain.fr

- 31. Amélioration des conditions de travail du personnel territorial : participation de la ville à la Mutuelle Santé et Prévoyance des agents municipaux et résorption des emplois précaires
- 32. 1^{ère} phase de rénovation du théâtre des Sources : sécurité, accessibilité, monte-charge des décors, circulation et mise en lumière des façades. La rénovation de la salle du théâtre est inscrite au budget du territoire pour 2022..... *en cours*
- 33. Sauvetage du CCJL par sa transformation en Etablissement Public Municipal Autonome : conservation de tous les emplois et de toutes les activités à des tarifs inchangés.....
- 34. Installation d'une résidence d'artiste en échange de cours et visites pour les élèves de nos écoles et d'exposition d'œuvres dans nos lieux publics.....
- 35. Redynamisation de l'Association des Commerçants qui a triplé ses effectifs, et réalisation de nombreux événements : j'aime mon marché, semaine du goût, journée du bio.....
- 36. « Bons plans restauration étudiants » en partenariat avec les commerçants et restaurants.....
- 37. Rénovation et mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite du Centre Municipal de Santé Simone Veil.....
- 38. Des conseils municipaux enregistrés et diffusés sur le site de la ville, pour une transparence et communication pour tous.....
- 39. Participation des élèves à la Commission des Menus de la cantine des écoles, avec dès 2015, mise en place d'un menu végétarien de substitution.....
- 40. Rénovation de la place de l'église et de la rue Boucicaud.....
- 41. Rénovation du cimetière, allées, accueil, ossuaires, agrandissement du Columbarium, aménagement de nouvelles concessions.....
- 42. Création de la Roseraie de Fontenay-aux-Roses par les jardiniers de la ville.....

- 43. Création de la manifestation « Le mois de la mémoire » pour sensibiliser chacun, dont les plus jeunes, à l'histoire de notre pays.....
- 44. Installation de bornes historiques patrimoniales détaillant les origines de nos lieux-dits et bâtiments anciens..... *en cours*
- 45. Fin de la rénovation de la crèche Gabriel Péri.....
- 46. Installation d'une borne Carte vitale au Centre Municipal de Santé.....
- 47. Ville pilote pour l'expérience « Juvenior » : le bien vieillir au service des seniors.....
- 48. Nouveaux outils informatiques pour notre ville : nouveau site internet, portail famille avec démarches et paiements en ligne.....
- 49. Récompenser le mérite : chèques-cadeaux aux bacheliers fontenaisiens ayant obtenu une mention bien ou très bien.....
- 50. Sécurité : installation de 12 caméras de vidéo-protection et d'un centre de surveillance urbain.....
- 51. Construction du vestiaire pour le club de rugby (*en cours*), installation d'un « street workout » aux Blagis, rénovation de 2 courts de tennis et du club house.....
- 52. Installation aux Blagis de l'École française des Femmes : réussite au féminin, espace d'émancipation, promotion de la femme par un enseignement de la langue et de la culture française.....
- 53. Prévention jeunesse : installation d'un atelier de réparation de cycle avec Jeune Dans La Cité, au centre Scarron.....
- 54. Forte économie de papier avec la dématérialisation des Conseils Municipaux, des démarches administratives et financières au guichet unique Famille (crèche, cantine).....
- 55. Économie d'énergie : changement de 610 fenêtres dans les écoles et les bâtiments publics de la ville.....

Financement par le Département et la Région de :
 80% de la place de l'Eglise
 60% de la Place De Gaulle
 50% de la place de la Cavée

Notre projet est le vôtre, vous souhaitez soutenir cette campagne ?
 Envoyez vos dons par chèque à l'ordre de « M. Christian Peyrat, Mandataire Financier de Laurent Vastel » à l'adresse postale : Bâtiment du Bellay II, Résidence de l'Orée de Sénart 91210 Draveil.
 Les dons ouvrent droit à une réduction fiscale de 66% (art.200 CII)